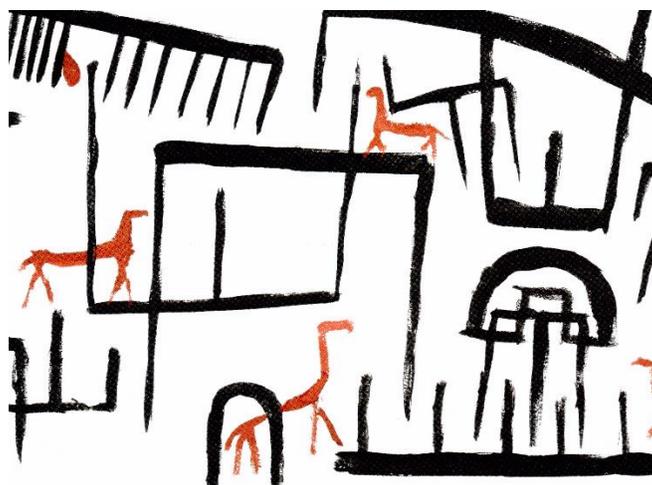


**Université Rennes 2**

**Diplôme d'université**

**Animaux et société**

# **La tique et l'éthique**



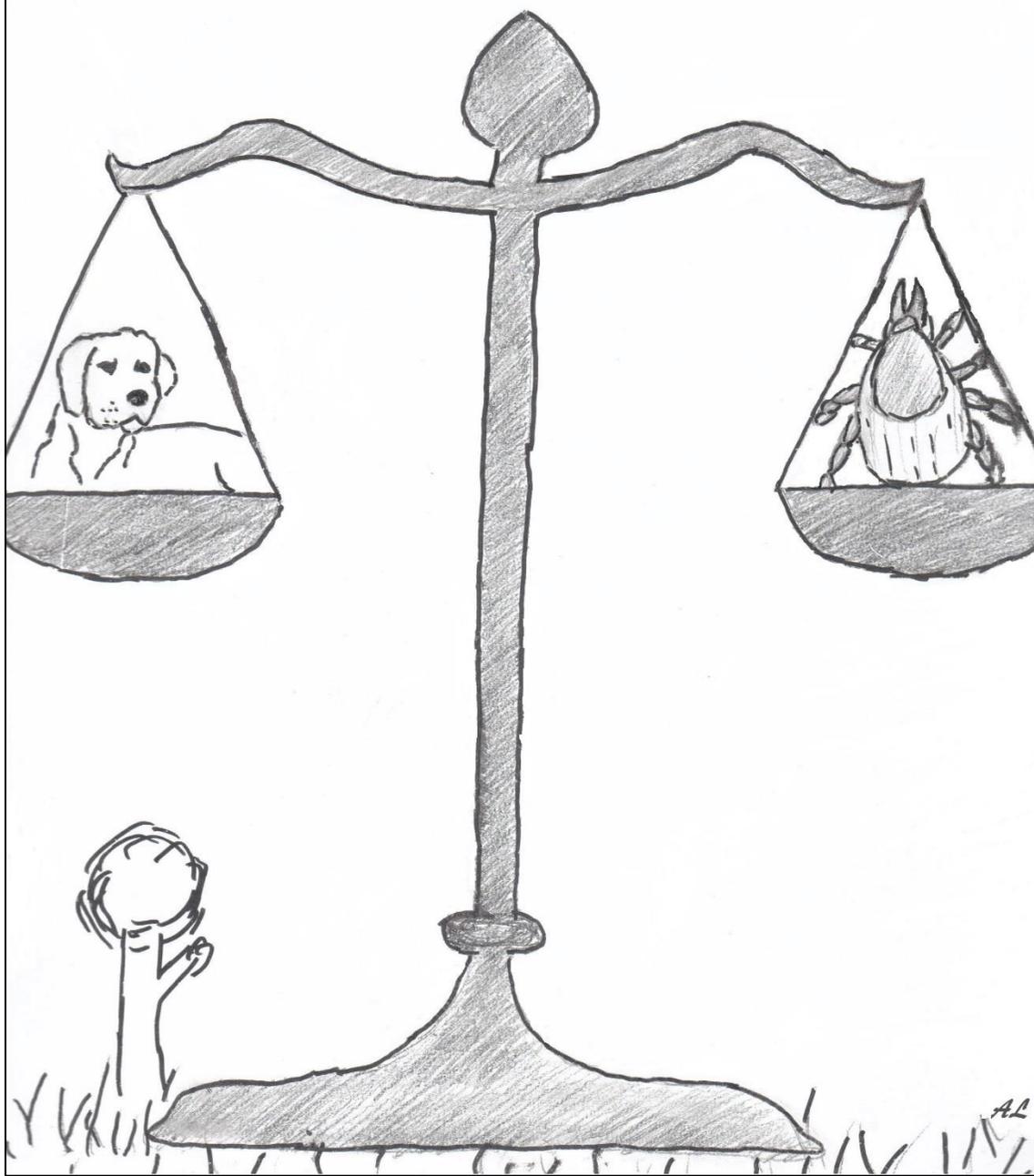
*Tiere in einem Gehege, 1938, Paul Klee*

Amélie de Vaissière

Sous la direction de : Émilie Dardenne

22 juin 2022

Mais qui choisir entre  
la TIQUE et le CHIEN?



*En secourant par exemple un insecte  
qui se trouve menacé,  
je ne fais rien d'autre que d'essayer de restituer  
aux animaux dans leur ensemble  
un peu de la dette coupable, toujours renouvelée,  
que les hommes ont contractée envers eux*

Albert Schweitzer, La civilisation et l'éthique.

# Sommaire

<b>Introduction.....</b>	<b>5</b>
<b>Considérons la tique un instant .....</b>	<b>8</b>
<i>Quelques arguments en sa faveur.....</i>	8
<i>Les limites.....</i>	10
<b>Quels critères de considération ?.....</b>	<b>11</b>
<i>Critères spontanés.....</i>	11
<i>Critères moraux.....</i>	12
<i>La sensibilité comme critère moral .....</i>	12
<i>Quelle sensibilité ?.....</i>	13
<i>Quels animaux ?.....</i>	16
<i>Au-delà de la sensibilité .....</i>	18
<b>L'éthique, l'animal de compagnie et le vétérinaire.....</b>	<b>20</b>
<i>Réflexions sur le lien que nous entretenons avec nos animaux domestiques... </i>	21
<i>L'animal objet d'affection, mais objet quand même.....</i>	21
<i>La question de leur bien-être.....</i>	22
<i>Un membre de la famille .....</i>	22
<i>Le vétérinaire et l'éthique.....</i>	23
<i>L'éthique de la médecine vétérinaire .....</i>	23
<i>Les particularités vétérinaires de l'éthique médicale .....</i>	25
- Le serviteur de deux maîtres .....	25
- Des devoirs envers la société.....	26
- La valeur de la vie d'un animal .....	26
<b>Conclusion.....</b>	<b>28</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>30</b>
<b>Annexes.....</b>	<b>34</b>

## **Introduction**

« Sale bête ! » est souvent le cri du cœur du propriétaire d'un chien ou d'un chat sur lequel est fixée une tique gorgée de sang. En tant que vétérinaire, il nous est souvent demandé de débarrasser la pauvre bête de l'indésirable parasite, ce que nous faisons en la retirant puis en la tuant sans nous poser plus de question.

Cette situation banale révèle à quel point notre façon de voir les animaux varie selon l'animal considéré. Pourquoi ne nous préoccupons-nous jamais de la tique ? Il n'existe pas une conception unique de l'animal, terme qui regroupe quelques neuf millions d'espèces mais des relations multiples, changeantes selon les usages que nous en avons, les individus, les époques, les cultures. Comment se fondent nos préférences, comment influent-elles sur nos façons de voir et de traiter un animal ? Ce choix entre une tique et un chien soulève quelques questions relatives à nos rapports et nos façons d'être avec les animaux.

L'interrogation des relations (au pluriel donc) entre humain et animaux est le fondement de l'éthique animale. Ce questionnement s'impose dès lors que l'immense pouvoir de l'humain à agir sur son environnement et en particulier sur les autres animaux, a entraîné un changement radical du lien que nos lointains ancêtres pouvaient avoir avec d'autres animaux en une relation de domination inédite dans le monde du vivant. Or un grand pouvoir n'implique-t-il pas une grande responsabilité ?

L'éthique animale peut se définir comme « l'étude du statut moral des animaux, ou de la responsabilité morale des êtres humains à l'égard des autres animaux pris individuellement »<sup>1</sup>. Cette étude est nécessaire en raison de la présence même des animaux au monde : comme le dit Jeangène Vilmer, la question n'est pas « pour ou contre l'éthique animale ? » mais « quelle éthique animale ? »<sup>2</sup>. Elle n'est pas en ensemble de règles morales définitives mais une capacité d'interrogation logique et morale, une recherche de la meilleure conduite possible envers les animaux non humains.

---

<sup>1</sup> Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, *L'éthique animale*, 3e éd. mise à jour, Que sais-je ?, n° 3902 (Paris: Que sais-je ?, 2018), p.3.

<sup>2</sup> Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, *Éthique animale*, Éthique et philosophie morale (Paris: Presses universitaires de France, 2008), p.5.

Depuis la Grèce Antique jusqu'à nos jours, le statut moral des animaux a été un sujet de réflexion pour de nombreux penseurs, cette histoire des idées a été qualifiée par Jeangène Vilmer de « contre-histoire : celle d'une tradition millénaire qui, contre la philosophie officielle, a osé et ose encore s'opposer à l'anthropocentrisme »<sup>3</sup>.

On trouve déjà dans des textes anciens des arguments extrêmement modernes : les effets néfastes sur la santé de l'excès de viande ou encore la reconnaissance de l'existence de la sensibilité animale. Dans un texte datant de 1787, Jean-Claude de la Méthérie, naturaliste et géologue français formulait précocement les concepts d'égalité animale et d'antispécisme :

Un animal se représente d'une manière plus précise les sentiments qu'éprouve son semblable [...]. On aura plus de sensibilité pour lui [...]. Cependant cette préférence n'est fondée que sur les premières apparences, et sur un défaut de réflexion. Dès que, dans la réalité, il y a le même degré sensibilité dans les deux individus, l'espèce est indifférente. Pour l'animal qui pense et raisonne, l'intérêt devrait être le même. <sup>4</sup>

La théorie de l'évolution développée par Charles Darwin dans *L'origine des espèces* en 1859, constitue une étape marquante dans l'histoire de l'éthique animale en donnant une « assise scientifique à ce que de nombreux philosophes affirment depuis l'Antiquité, à savoir que la différence entre l'humain et l'animal est seulement de degré et non de nature »<sup>5</sup>. L'idée d'un continuum du vivant met à mal la frontière que nous croyions étanche entre l'homme et les animaux. De surcroît, cette théorie nous apprend qu'il ne s'agit pas d'une évolution linéaire dont l'homme serait le parfait aboutissement mais d'un buissonnement d'espèces plus ou moins complexes et plus ou moins proches évoluant dans une direction donnée.

L'éthique animale a connu un regain depuis les années 1970 et 1980, notamment avec Peter Singer et *La libération animale*, ou Tom Regan et *Les droits des animaux*. Ce regain peut en partie s'expliquer par le développement des connaissances scientifiques sur les animaux, en particulier relatives à la douleur et de l'éthologie ainsi que par opposition à l'intensification de l'exploitation

---

<sup>3</sup> Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, éd., *Anthologie d'éthique animale: apologues des bêtes*, 1re éd (Paris: Presses universitaires de France, 2011), p.13.

<sup>4</sup> Jean-Claude de la Méthérie, « Principes de la philosophie naturelle dans lesquels on cherche à déterminer les degrés de certitude et de probabilité des connaissances humaines », 1<sup>re</sup> partie (Genève, 1787), 199-246.

<sup>5</sup> Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, *L'éthique animale*, p.19.

animale dans les élevages et dans les laboratoires d'expérimentation. Dans nos sociétés postmodernes, la remise en cause de la place centrale de l'homme dans l'humanisme des Lumières favorise la prise en compte de la question animale. Elle est devenue un sujet de préoccupation important dans nos sociétés occidentales, comme en témoigne par exemple la vive émotion suscitée par la vidéo d'un footballeur maltraitant ses deux chats qui n'aurait peut-être pas ému autant il y a quelques décennies. La question s'imisce même dans les programmes électoraux. Paradoxalement, nous n'avons jamais tué autant d'animaux pour nos besoins.

Dans notre propos, confronter l'éthique à la tique va nous permettre de mettre en évidence le spécisme à l'œuvre dans nos façons de considérer un animal par rapport à un autre. Peut-on mettre la tique et le chien à égalité dans la balance ? Peut-on parler d'une éthique animale unique ou celle-ci peut-elle différer fonction de l'animal considéré ?

Quel rôle peut jouer le vétérinaire dans ce questionnement éthique ? Éthique animale et éthique vétérinaire sont-elles toujours en accord ? La profession fait-elle entendre suffisamment sa voix sur le sujet ?

Nous pouvons d'ores et déjà dire sans « divulguer » l'ensemble de notre propos que c'est toujours la tique qui est sacrifiée au bénéfice du chien mais ce choix est-il aussi évident qu'il n'en a l'air de prime abord ? Pour tenter de répondre à cette question, nous nous proposons dans un premier temps de nous pencher sur la tique et les autres petites bêtes que nous ne prenons souvent même pas le peine de considérer. Nous nous demanderons ensuite selon quels critères sont à l'œuvre dans nos façons d'appréhender un animal et lesquels sont moralement pertinents. Dans un troisième temps, nous nous intéresserons enfin au chien et à l'animal de compagnie en général. Nous questionnerons son statut très à part comparé à celui des autres animaux et le rôle du vétérinaire dans notre relation avec eux.

## **Considérons la tique un instant**

### *Quelques arguments en sa faveur*

La vie de la tique, comme celle de nombreux autres animaux trop petits, pas assez mignons ou considérés comme nuisibles, ne vaut souvent pas grand-chose de notre point de vue humain.

Il existe malgré tout quelques exemples de prise en considération de la plus petite vie animale, dans certaines religions en particulier. Ainsi, une des piliers majeurs du zoroastrisme, religion ancienne de l’Iran, est de respecter toutes les formes de vie et le sacrifice des animaux, considéré comme un crime est prohibé.

Dans le jaïnisme, une des plus anciennes religions de l’Inde, la non-violence ou Ahimsâ est primordiale :

Tous les saints et les vénérables du passé, du présent et de l’avenir, tous disent, annoncent, proclament et déclarent : on ne doit tuer, ni maltraiter, ni injurier, ni tourmenter, ni pourchasser aucune sorte d’être vivant, aucune espèce de créature, aucune espèce d’animal, ni aucun être d’aucune sorte. Voilà le pur, éternel et constant précepte de la religion, proclamé par les sages qui comprennent le monde<sup>6</sup>.

Il prescrit le strict végétarisme, rejette les sacrifices sanglants, la chasse. Cette attitude est poussée très loin : les jaïns réprouvent l’agriculture parce que le sol ne peut être labouré sans qu’il en résulte blessure et souffrance pour les êtres qui l’habitent, veillent à ne pas écraser d’insecte en marchant ; les moines s’attachent un linge devant la bouche pour éviter d’avalier les insectes présents dans l’air<sup>7</sup>, filtrent l’eau qu’ils boivent pour les mêmes raisons, et n’allument le feu que quarante-cinq minutes après le lever du soleil et l’éteignent quarante-cinq minutes avant son coucher pour qu’aucun insecte ne vienne se consumer dans la flamme<sup>8</sup>. La pensée jaïniste a influencé Albert Schweitzer et son éthique du respect de la vie qui commande de tuer seulement quand la nécessité l’exige<sup>9</sup>. Traditionnellement, les temples de religions indiennes avaient un hôpital pour humains et

---

<sup>6</sup> Jean Nakos, « Albert Schweitzer et l’éthique envers les animaux », *Les Cahiers antispécistes* (blog), 24 février 2008.

<sup>7</sup> Jean Nakos, « Le jaïnisme et les animaux », *Les Cahiers antispécistes* (blog), 3 mars 2010.

<sup>8</sup> Matthieu Ricard, *Plaidoyer pour les animaux* (Paris: Allary, 2014), p.25.

<sup>9</sup> Jean Nakos, « Le jaïnisme et les animaux ».

un refuge (hôpital) pour les animaux<sup>10</sup>. Les temples jaïns avaient une tradition particulière pour ces refuges : il en existe encore de nos jours et nous serions curieux de connaître leur attitude face à un animal couvert de tiques...

Dans un autre registre, la lecture du livre *Mondes animaux et monde humain* de Jacob von Uexküll peut nous aider, non pas à savoir « quel effet cela fait-il d'être une tique » pour paraphraser T. Nagel dans son article « Quel effet cela fait-il d'être une chauve-souris ? »<sup>11</sup> mais à nous plonger dans son monde. Dans son étude du monde propre à chaque espèce animale, il part de l'exemple simple de la tique. Il nous décrit son cycle de vie, comment la tique femelle fécondée grimpe jusqu'à la pointe d'une branche ou d'une herbe, reste suspendue sans mouvement, perçoit une proie grâce à l'odeur d'acide butyrique qu'elle dégage et se laisse tomber. Si elle atteint sa proie, son sens tactile va être stimulé par les poils du mammifère et déclencher un mouvement d'exploration, puis par la chaleur quand elle parvient à une zone dépourvue de poils où elle va se fixer et enfin faire son repas de sang chaud. Il ne lui restera alors qu'à se laisser tomber, déposer ses œufs et mourir. Uexküll pose la question suivante : « la tique est-elle une machine ou un mécanicien qui dirige la machine, est-elle un simple objet ou un sujet ? »<sup>12</sup>. La tique fonctionne-t-elle comme une machine sans mécanicien avec des récepteurs et des effecteurs, ses actions se limitent-elles à de simples réflexes provoqués par des stimuli olfactif, mécanique et thermique ? Cette vision rate selon lui la vraie question qui est « le fait que parmi les centaines d'effets qui proviennent du corps du mammifère, trois seulement deviennent pour la tique des porteurs de caractères perceptifs »<sup>13</sup> : pour cela la tique est pourvue, en dehors de son corps avec ses récepteurs et ses effecteurs, de trois signaux perceptifs qu'elle peut transformer en caractères perceptifs<sup>14</sup>. La tique devient un sujet (le terme n'est pas envisagé ici comme sujet d'une conscience réflexive), c'est-à-dire selon Uexküll « tout individu qui agit et perçoit, et pour lequel s'ouvrent donc un monde de la perception et un monde de l'action »<sup>15</sup>. Cette notion de monde propre, plus ou moins riche selon l'animal considéré, amène à modifier notre regard sur chaque petite bestiole trop vite considérée comme insignifiante, voire, à l'instar

---

<sup>10</sup> *Ibid.*

<sup>11</sup> Thomas Nagel, « What Is It Like to Be a Bat? », *The Philosophical Review* 83, n° 4 (octobre 1974): 435.

<sup>12</sup> Jakob von Uexküll, *Mondes animaux et monde humain suivi de La théorie de la signification*, Agora 268 (Paris: Pocket, 2004), p.19.

<sup>13</sup> *Ibid.*, p.25.

<sup>14</sup> *Ibid.*, p.26.

<sup>15</sup> Florence Burgat, *Une autre existence : la condition animale*, Bibliothèque Albin Michel. Idées (Paris: A. Michel, 2012), p.268.

d'Aurélien Barrau au micro d'Étienne Klein avoir de la compassion pour la tique et la rudesse de sa vie.

### *Les limites*

Nous pouvons accorder une valeur inhérente à la vie sur le plan des principes mais le respect absolu de toute vie animale quelle qu'elle soit se heurte assez rapidement aux contraintes pratiques.

Vivre c'est interagir et forcément un peu nuire : nous tuons des petites bêtes en moissonnant les champs de céréales pour nous nourrir, nous en écrasons en marchant et il est impossible de faire autrement. Même chez les jaïns, seuls les moines balaient devant leur pas, les autres prenant souvent moins de précautions.

Il est de plus légitime de se défendre face à l'agression d'un parasite comme la tique, qui plus est vecteur de maladies (babésiose, borréliose de Lyme...).

Ainsi Albert Schweitzer ne tue pas les moustiques en Europe, mais le fait en Afrique à cause du paludisme<sup>16</sup>.

Le respect de la vie peut-il être le même pour l'ensemble des êtres vivants, de la plante au primate ? La pensée grecque et plus particulièrement Aristote fait une distinction entre « la vie végétative ou *zoè* qui se maintient dans un échange avec le milieu extérieur réglé de manière invariable et la vie qui intègre de façon progressive, c'est-à-dire historique, des expériences vécues ou *bios*. Le critère d'une vie vécue, et non pas seulement subie, serait la capacité d'un organisme à intégrer lui-même les expériences qu'il fait de ses rapports avec le milieu »<sup>17</sup> : tous les animaux relèvent-ils du *bios* ? Certains animaux ne semblent-ils pas se situer à la croisée de la vie végétative et de la vie sensitive, comme une éponge ou même la tique qui a été maintenue en vie dix-huit ans en jeûnant à l'Institut zoologique de Rostock<sup>18</sup> ?

Comment désignons-nous les animaux dignes de notre compassion ? Parmi toutes les différences qui existent dans le règne animal, lesquelles sont moralement pertinentes ?

---

<sup>16</sup> Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, *L'éthique animale*, p.13.

<sup>17</sup> Heinz Wismann, «Avant-propos», in Florence Burgat, *Une autre existence: la condition animale*, Bibliothèque Albin Michel. Idées (Paris: A. Michel, 2012).

<sup>18</sup> Uexküll, *op.cit.*, p.27.

## **Quels critères de considération ?**

### *Critères spontanés*

Notre empathie se porte plus naturellement sur un être vivant proche de nous, qui nous ressemble sur les plans morphologique et comportemental et auquel nous pouvons prêter des émotions et des souffrances proches des nôtres. Et nous avons naturellement tendance à ignorer celui qui est plus lointain et moins intelligible.

L'éthologue autrichien Konrad Lorenz a proposé le concept de « *Kindchenschema* », un ensemble de caractéristiques faciales et corporelles qui motivent une réaction de soins<sup>19</sup>. Il a noté que les humains réagissent positivement aux animaux présentant des caractères néoténiques (grands yeux, grosse tête, nez raccourci).

Le zoologiste et systématicien français Guillaume Lecointre pointe l'importance du regard : la similitude du regard de l'animal avec le nôtre est un facteur d'empathie important<sup>20</sup>.

Une étude à laquelle il a participé a tenté de déterminer d'autres facteurs que le regard qui génèrent l'empathie et la compassion envers les espèces. En demandant à des personnes de choisir entre deux photos d'espèces de grande taille choisies de manière à échantillonner les différents points de l'arbre du vivant, les auteurs ont tenté de tester le stimulus anthropomorphique d'empathie. Ils ont montré que la compassion et l'empathie diminuent à mesure que le temps de divergence (c'est-à-dire le temps d'existence du dernier ancêtre commun) augmente (Figure 1). Cependant, à partir d'un certain point, la courbe s'aplatit : nous devenons comme indifférents. Ce point correspond à l'apparition de la symétrie bilatérale (accompagnée de la reconnaissance d'un avant et d'un arrière) : s'il y a une symétrie bilatérale notre compassion est proportionnelle à l'apparentement. Ainsi, une espèce plus apparentée à nous mais ayant perdu sa symétrie bilatérale ou la tête comme l'ascidie ou l'oursin va avoir un score de compassion et d'empathie plus bas qu'une autre espèce moins

---

<sup>19</sup> K. Lorenz, C. Fredet, et P. Fredet, *Essais sur le comportement animal et humain : les leçons de l'évolution de la théorie du comportement* (Éditions du Seuil, 1970).

<sup>20</sup> Aurélien Miralles, Michel Raymond, et Guillaume Lecointre, « Empathy and Compassion toward Other Species Decrease with Evolutionary Divergence Time », *Scientific Reports* 9, n° 1 (20 décembre 2019): 19555.

proche de nous phylogénétiquement (Figure 2). La tique présente un déficit de compassion tel que les auteurs mettent son faible score en relation avec une aversion naturelle contre un parasite.

La ressemblance physique, la proximité phylogénétique semblent donc influencer notre empathie envers un autre être vivant. Cependant sont-elles pour autant des critères pertinents de considération morale ?

## *Critères moraux*

### *La sensibilité comme critère moral*

Depuis deux millénaires, d'Aristote en passant par Descartes et son animal-machine, la morale traditionnelle a tendance à exclure l'animal de notre cercle de considération sur l'absence présumée de raison, de conscience, de culture, etc.

D'autres voix se sont opposées à cette vision en affirmant que les animaux sont des êtres sensibles et que cette sensibilité pose la question de leur statut moral, c'est-à-dire de notre responsabilité à leur égard. Certaines sont très anciennes comme Théophraste au III<sup>e</sup> siècle avant J-C qui accorde des sensations aux animaux ou comme Porphyre au III<sup>e</sup> siècle qui soulignait la différence radicale entre l'animal et le végétal :

Mettre sur le même pied plantes et animaux, voilà qui est tout à fait forcé. La nature des uns est en effet de sentir, se souffrir, de craindre, de subir un dommage et donc aussi l'injustice. Les autres n'ont aucune sensation et donc rien qui leur soit inapproprié ou mauvais, un dommage ou une injustice.<sup>21</sup>

Bien d'autres voix viendront ensuite, nous pouvons citer parmi les plus marquantes celles de Jeremy Bentham ou encore celle de Jean-Jacques Rousseau :

Si je suis obligé de ne faire aucun mal à mon semblable, c'est moins parce qu'il est un être raisonnable

---

<sup>21</sup> Porphyre, Michel Patillon, et Luc Brisson, *De l'abstinence*, Collection des universités de France (Paris: les Belles lettres, 2003).

que parce qu'il est un être sensible : qualité qui, étant commune à la bête et à l'homme, doit au moins donner à l'une le droit de n'être point maltraitée inutilement par l'autre.<sup>22</sup>

Le critère pertinent n'est pas la rationalité mais bien la capacité à souffrir<sup>23</sup>.

Mais en parlant de la sensibilité animale, de quelle sensibilité et de quels animaux parlons-nous ?

### *Quelle sensibilité ?*

Quand on parle de sensibilité animale, il s'agit, comme le précise Georges Chapouthier<sup>24</sup>, d'une sensibilité de type nerveux, c'est-à-dire portée par des cellules nerveuses ou neurones, qui peut dans certaines conditions amener à la douleur ou à la souffrance.

Dans le monde animal, la sensibilité douloureuse se manifeste par paliers successifs. Plusieurs niveaux sont généralement admis :

- L'absence totale de sensibilité (comme chez les éponges ou le ténia)
- La nociception qui est la capacité à détecter et réagir à un stimulus douloureux ; il s'agit d'une réponse réflexe (c'est-à-dire sans intégration dans les centres nerveux supérieurs)
- La douleur, définie par l'IASP (Association internationale pour l'étude de la douleur) comme « une expérience sensorielle et émotionnelle désagréable associée ou ressemblant à celle associée à une lésion tissulaire réelle ou potentielle »<sup>25</sup>. Cette définition est complétée par plusieurs notes clés dont deux intéressantes dans le cadre de notre propos :
  - « la douleur et la nociception sont des phénomènes différents. La douleur ne peut être déduite uniquement de l'activité des neurones sensoriels. »<sup>26</sup>
  - et « la description verbale n'est qu'un des nombreux comportements d'exprimer la douleur ; l'incapacité à communiquer n'exclut pas la possibilité qu'un être humain

---

<sup>22</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, Nachaufl., Collection Folio Essais 18 (Paris: Gallimard, 2010), p.84.

<sup>23</sup> Jeangène Vilmer, *L'éthique animale*, p.15.

<sup>24</sup> Georges Chapouthier, Pierre Le Neindre, et Sylvie Berthier, « [Conscience des animaux] Quels consensus scientifiques ? », *SESAME* (blog), 21 novembre 2019, <https://revue-sesame-inrae.fr/conscience-des-animaux-quels-consensus-scientifiques/>.

<sup>25</sup> « International Association for the Study of Pain », *International Association for the Study of Pain (IASP)* (blog), consulté le 16 mars 2022, <https://www.iasp-pain.org/resources/terminology/>.

<sup>26</sup> *Ibid.*

ou un animal non humain éprouve de la douleur. »<sup>27</sup>

La douleur est ainsi plus qu'une expérience sensorielle discriminative permettant de connaître les caractéristiques d'un stimulus nociceptif. Elle est associée à une émotion « désagréable » (description de la composante sensorielle) ou « aversive » (description de la composante comportementale) qui constitue un élément intrinsèque de l'expérience douloureuse<sup>28</sup>.

La souffrance est un terme plus vague, l'IASP la définit comme un « état émotionnel de détresse associé aux événements qui menacent l'intégrité biologique ou psychologique de l'individu. »<sup>29</sup> Elle peut intervenir en dehors de toute douleur d'origine physique. Elle relève d'un ressenti intime, d'une interprétation émotionnelle et subjective de l'expérience douloureuse, d'une prise de conscience de l'animal à se représenter sa douleur même en l'absence de celle-ci. Elle est donc liée à la question de l'existence d'une conscience animale.

Le terme anglais sentience permet réunir en un mot les notions de sensibilité et de conscience. Le Larousse la définit comme « la capacité à ressentir les émotions, la douleur, le bien-être et à percevoir de façon subjective son environnement et ses expériences de vie »<sup>30</sup>. Elle permet de ne pas réduire la sensibilité à la sensibilité douloureuse en ajoutant une capacité à éprouver des sensations et des émotions positives ainsi que d'abolir le dualisme corps-esprit et l'idée qu'une douleur pourrait être purement physique : comme le dit si bien Estiva Reus « les sensations sont des sentiments »<sup>31</sup>. Dans la suite de notre propos, nous entendrons le terme sensibilité dans le sens de sentience.

Déterminer l'existence d'une conscience chez un être vivant est délicat : tout d'abord, c'est une notion complexe, difficile à définir avec des niveaux et des contenus variés qui ne sont pas forcément présents en même temps (Encadré 1). Dans son expertise collective de mai 2017,

---

<sup>27</sup> *Ibid.*

<sup>28</sup> Pierre Le Neindre, « Douleurs animales : les identifier, les comprendre, les limiter chez les animaux d'élevage - Synthèse », s. d., 105, p.28.

<sup>29</sup> « International Association for the Study of Pain », art. cité.

<sup>30</sup> « Définitions : sentience - Dictionnaire de français Larousse », consulté le 17 mars 2022, <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/sentience/188305>.

<sup>31</sup> Estiva Reus, « Sentience ! », *Les Cahiers antispécistes* (blog), 2 novembre 2005.

l'INRAE la définit comme « le produit émergent de l'interaction de différentes couches fonctionnelles, constituées par des compétences perceptives, attentionnelles, mnésiques, émotionnelles et évaluatives »<sup>32</sup>.

La deuxième difficulté tient au caractère nécessairement privé de la conscience. Comme le dit Bergson :

Pour savoir de science certaine qu'un être est conscient, il faudrait pénétrer en lui, coïncider avec lui, être lui. Je vous défie de prouver, par expérience ou par raisonnement, que moi, qui vous parle en ce moment, je sois un être conscient [...]. Entre vous et moi il y a une ressemblance extérieure évidente ; et de cette ressemblance extérieure vous concluez par analogie, à une similitude interne<sup>33</sup>.

Chez un animal, les dissemblances de comportement et l'absence de langage narratif rendent la tâche encore plus délicate.

Dernière difficulté, nous ne savons pas encore expliquer comment la conscience émerge des structures physiques : « les capacités cognitives des humains et des autres animaux dépendent de la qualité de leur fonction cérébrale, mais celle-ci n'est souvent pas clairement reliée à la taille du cerveau, comme des capacités cognitives élevées ne sont pas restreintes à une sorte de structure cérébrale »<sup>34</sup>. Pour poursuivre avec Bergson :

La conscience est incontestablement liée au cerveau chez l'homme : mais il ne suit pas de là qu'un cerveau soit indispensable à la conscience. Plus on descend dans la série animale, plus les centres nerveux se simplifient et se séparent [...] : ne devons-nous pas supposer que si, au sommet de l'échelle des êtres vivants, la conscience se fixait sur des centres nerveux très compliqués, elle accompagne le système nerveux tout au long de la descente, et que lorsque la substance nerveuse vient se fondre dans une matière vivante encore indifférenciée, la conscience s'y éparpille elle-même, diffuse et confuse, réduite à peu de chose, mais non pas tombée à rien ? Donc, à la rigueur, tout ce qui est vivant pourrait être conscient : en principe la conscience est coextensive à la vie. Mais l'est-elle en fait ? Ne lui arrive-t-il pas de s'endormir ou de s'évanouir ?<sup>35</sup>

---

<sup>32</sup> Pierre Le Neindre et al., « La conscience animale : une expertise scientifique collective de l'Inra », 2017, p.5.

<sup>33</sup> Henri Bergson, *L'énergie spirituelle* (Paris: Payot, 2012).

<sup>34</sup> Donald M. Broom, « Considering Animals' Feelings: Précis of Sentience and Animal Welfare (Broom 2014) », *Animal Sentience* 1, n° 5 (1 janvier 2016), <https://doi.org/10.51291/2377-7478.1015>.

<sup>35</sup> Bergson, *op.cit.*

Malgré ces difficultés, il est établi que diverses espèces d'animaux de groupes phylogénétiques différents ont montré des aptitudes variées en termes de consciences<sup>36</sup>. En 2012, dans la déclaration de Cambridge, un comité d'experts affirme que :

« l'absence d'un néocortex ne semble pas empêcher un organisme de connaître des états affectifs. Des données convergentes indiquent que les animaux non-humains possèdent les substrats neuroanatomiques, neurochimiques et neurophysiologiques des états conscients, ainsi que la capacité à se livrer à des comportements intentionnels. Par conséquent, les éléments de preuves montrent que les humains ne sont pas les seuls à posséder les substrats neurologiques de la conscience »<sup>37</sup>.

### *Quels animaux ?*

Les animaux représentent un buissonnement complexe d'êtres très différents : la sensibilité et la conscience sont des notions graduelles qui peuvent prendre des formes différentes et plus ou moins complexes au sein du règne animal. Les études sont encore limitées à un petit nombre d'espèces. Chez les vertébrés, mammifères, poissons et oiseaux, les structures cérébrales, et les réponses comportementales et physiologiques indiquent qu'ils sont capables d'une expérience consciente de perception sensorielle et d'émotions, et éprouvent de la douleur<sup>38</sup>.

Parmi les invertébrés, qui constituent un groupe beaucoup plus disparate, il en est probablement de même chez les mollusques céphalopodes, dotés de capacités cognitives très développées<sup>39</sup>. De nombreuses études tendent à montrer l'existence de la souffrance chez certains crustacés comme le homard ou la langouste. Ainsi, le rapport d'expertise de l'INRAE affirme que au moins certains invertébrés semblent avoir une forme de conscience basique, marquée par un certain niveau d'expérience subjective et d'intégrations des informations<sup>40</sup>.

Qu'en est-il de la tique ? Nos connaissances sur la sensibilité et la conscience des animaux qui

---

<sup>36</sup> Chapouthier, Le Neindre, et Berthier, « [Conscience des animaux] Quels consensus scientifiques ? », p.7.

<sup>37</sup> « CambridgeDeclarationOnConsciousness.pdf », consulté le 16 mars 2022, <http://fcmconference.org/img/CambridgeDeclarationOnConsciousness.pdf>.

<sup>38</sup> P. Le Neindre et al., éd., *La conscience des animaux*, Collection Matière à débattre et décider (Versailles, France: Éditions Quae, 2018).

<sup>39</sup> Sophie Hild, « Qu'est-ce que la conscience ? », La Fondation Droit Animal, Ethique et Sciences, 3 juillet 2017, <https://www.fondation-droit-animal.org/94-quest-ce-que-la-conscience/>.

<sup>40</sup> Le Neindre et al., *La conscience des animaux*.

diffèrent beaucoup de nous (la tique en est un bon exemple) sont beaucoup moins avancées que pour les mammifères ou les oiseaux. Les grandes différences neurophysiologiques et comportementales ne permettent pas de procéder par analogie avec les vertébrés.

D'autres espèces plus ou moins proches de la tique ont été étudiées, en particulier les insectes : le développement de leur élevage comme nouvelle source de protéines pour la consommation animale et humaine suscite un regain d'intérêt pour l'étude de leur sensibilité<sup>41</sup>, sachant que parmi le million d'espèces reconnues il existe de grandes variations neurologiques et physiologiques.

Différents arguments, comme l'absence de structures neurologiques évoluées ou l'observation d'insectes gravement blessés continuant à se comporter normalement ont dans un premier temps conduit à penser que les insectes ne pouvaient pas ressentir la douleur. Depuis, les voies neurophysiologiques possibles de la douleur chez les insectes sont mieux connues et il est admis que « les insectes [...] sont capables d'éviter les situations associées à la stimulation nociceptive »<sup>42</sup>. Il ne semble pas encore exister de consensus sur la sensibilité des insectes, mais peut-être manquons-nous simplement des outils pour l'établir scientifiquement.

Dans une interview, l'entomologiste François Lasserre précise que la cartographie du cerveau de certaines mouches a révélé la présence de structures similaires aux nôtres dans le fait d'appréhender le subjectif. Il insiste également sur le comportement individuel de chaque insecte, à l'opposé de notre façon de les voir comme une masse d'individus identiques et sur l'existence de cultures qui diffèrent entre les ruches ou les fourmilières<sup>43</sup>.

De nombreuses publications concluent en recommandant d'appliquer le principe de précaution<sup>44</sup> et incitent à être prudents avant de « nier la conscience et donc la probabilité de la présence de douleur et de souffrance ou de quelque chose s'en rapprochant chez les insectes »<sup>45</sup>.

Ainsi la sensibilité n'est pas une affaire de tout ou rien. Si la tique est sensible, l'est-elle moins ou différemment du chien ? Si la sensibilité fait que ce arrive à un être sensible lui importe, ce qui arrive à la tique lui importe-t-il moins que le chien ?

---

<sup>41</sup> Isabella Pali-Schöll et al., « Edible Insects – Defining Knowledge Gaps in Biological and Ethical Considerations of Entomophagy », *Critical Reviews in Food Science and Nutrition* 59, n° 17 (25 septembre 2019): 2760-71.

<sup>42</sup> Le Neindre et al., *La conscience des animaux*.

<sup>43</sup> Causa Mundi, peut-on sauver les insectes ? Avec François Lasserre, 2019, [https://www.youtube.com/watch?v=LR5iyg\\_FzKk](https://www.youtube.com/watch?v=LR5iyg_FzKk).

<sup>44</sup> A. Van Huis, « Welfare of farmed insects », *Journal of Insects as Food and Feed* (Wageningen Academic Publishers, 2019).

<sup>45</sup> Pali-Schöll et al., art. cité.

Comme le note Martha Nussbaum : « les façons dont un être vivant peut être blessé dépend de la complexité de cet être »<sup>46</sup> : ceci prend toute son importance pour évaluer le statut moral d'un animal. Le degré élevé de sensibilité du chien peut ainsi nous orienter dans notre dilemme.

Dans une perspective utilitariste, la souffrance est un critère nécessaire et suffisant de considération morale. Cependant l'égalité de considération ne signifie pas l'égalité de traitement et « considérer également des intérêts différents implique des traitements différents »<sup>47</sup>. Elle ne signifie pas non plus l'égalité des vies et Peter Singer considère que « la vie d'un être possédant la conscience de soi, capable de penser abstraitement, d'élaborer des projets d'avenir, de communiquer de façon complexe, et ainsi de suite, a plus de valeurs que celle d'un être qui n'a pas ces capacités »<sup>48</sup>.

Ainsi entre le chien et la tique, le choix spontané semble pouvoir se justifier moralement. Cependant l'absence de preuve n'étant pas la preuve de l'absence, et même si la sensibilité du plus simple des invertébrés est peut-être impossible à voir de notre point de vue, même si elle est moindre, même si nous ne pouvons éviter de les tuer involontairement ou par nécessité, il nous semble que tous ces arguments n'autorisent en rien à en disposer comme bon nous semble comme de simples objets inanimés. Comme l'affirme Donald Broom, biologiste émérite à l'université de Cambridge « son bien-être devrait être malgré tout être pris en compte quand nous interagissons avec lui. Même si nous ne protégeons cet animal par la loi, nous devrions essayer d'éviter de couper un ver de terre en deux, mutiler un escargot ou d'endommager l'aile d'un insecte »<sup>49</sup>.

### *Au-delà de la sensibilité*

Si la capacité de souffrir des animaux est largement acceptée par les philosophes comme critère de considération morale, force est de constater que cela ne suffit pas à flouter la frontière ontologique

---

<sup>46</sup> Martha C. Nussbaum, « Beyond “Compassion and Humanity”: Justice for Nonhuman Animals », in *Animal Rights: Current Debates and New Directions*, éd. par Cass R. Sunstein et Martha Craven Nussbaum (Oxford University Press, 2004), 299-320.

<sup>47</sup> Jeangène Vilmer, *L'éthique animale*, p.93.

<sup>48</sup> Peter Singer, Louise Rousselle, et Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, *La libération animale*, Petite bibliothèque Payot 884 (Paris: Éd. Payot & Rivages, 2012), p.94.

<sup>49</sup> Broom, art. cité.

que nous avons placée entre eux et nous. Les preuves scientifiques de la sensibilité animale (qui confirment ce que l'homme sait certainement intuitivement depuis toujours) ne modifient pas nos façons de voir et de traiter les animaux, au mieux nous trouvons pertinente la question de leur bien-être. Dans son livre *Liberté et inquiétude de la vie animale*, la philosophe Florence Burgat nous dit :

Aussi bouleversantes que soient les découvertes en psychologie cognitives et en éthologie [...] elle n'affaiblissent pas la logique classificatoire selon laquelle l'homme prend place dans un ordre d'autant plus séparé de l'animal que le lieu de la coupure n'est, finalement, assignable à aucun critère. Parce que la différence, que l'on (se) l'avoue ou non, est dévolue à la métaphysique, la démonstration faite par les sciences du vivant d'une proximité entre tous les êtres sensibles [...] ne parvient pas à porter atteinte à une distinction qui doit être intangible pour traverser victorieusement ces épreuves. Et que reste-t-il de la métaphysique dans le matérialisme triomphant, sinon cette croyance tue en une suprématie absolue de l'être humaine, qui se manifeste dans la quasi-absence de bornes à ses droits sur tout ce qui ne l'est pas ?<sup>50</sup>

Ainsi, leur souffrance n'en n'est pas tout à fait une (tout du moins pas comme la nôtre), leur conscience juste une ébauche, leur intelligence celle d'un enfant... Mais notre façon de penser les animaux à partir de l'homme permet-elle de réellement dire quelque chose de lui ? Serions-nous intelligents si nous devions vivre dans le monde d'un poisson ou d'une tique ?

Florence Burgat nous propose de modifier notre regard sur l'animal. L'approche par la phénoménologie, dans laquelle la question du vivant est centrale, permet de penser comment un sujet se rapporte à une extériorité. Le comportement est un concept central, il est conçu « comme un rapport dialectique, et donc jamais donné d'avance, entre l'animal et son milieu »<sup>51</sup>. Il est caractérisé entre autres par la motricité : à la différence des plantes, « l'animal n'est pas mu, il se meut. Mobilité et conscience vont de pair. Avec le déplacement s'opère la scission entre soi et le monde »<sup>52</sup>. L'animal naît et sa naissance le fait sortir du milieu nourricier, il doit pourvoir à ses

---

<sup>50</sup> Florence Burgat, *Liberté et inquiétude de la vie animale*, Collection « Philosophie en cours » (Paris: Kimé, 2005), p.111.

<sup>51</sup> *Ibid.*, p.21.

<sup>52</sup> Estiva Reus, « Liberté et inquiétude de la vie animale », *Les Cahiers antisépécistes* (blog), 5 juin 2007.

besoins et « le différé entre le besoin et la satisfaction est la condition de possibilité du désir »<sup>53</sup>. En donnant un sens aux objets, comme nous l'avons vu avec Uexküll qui est à l'origine du concept de monde animal, l'animal crée son propre monde de signification.

Dans son ouvrage *Une autre existence la condition animale*, Florence Burgat questionne la notion d'existence, traditionnellement réservée à l'homme, à laquelle on oppose le simplement vivant et s'interroge sur les conditions à partir desquelles nous pourrions parler d'une existence animale. Celle-ci n'est pas conçue par rapport à la définition philosophique de l'existence humaine mais bien comme une « autre existence », expression empruntée à Maurice Merleau-Ponty : « L'animal, dans une mesure variable selon l'intégration de son comportement, est bien une autre existence, cette existence est perçue par tout le monde [...], elle est un phénomène indépendant de toute théorie notionnelle sur l'âme des bêtes »<sup>54</sup>.

En se détachant de notre vision de l'animal comme un homme moins quelque chose, nous pouvons aussi choisir de *voir* en eux une existence, certes différente de la nôtre mais avec l'inquiétude qui lui est propre.

Finalement, outre le danger qu'elle peut représenter pour la santé du chien et de l'homme, nous accordons moins de valeur à l'existence de la tique qu'à celle du chien. Plus proche et plus compréhensible, ce dernier fait partie, avec d'autres, de ces animaux que nous apprécions pour leur compagnie.

## **L'éthique, l'animal de compagnie et le vétérinaire**

Nos façons d'envisager la sensibilité des animaux, de les voir comme des autres existants diffèrent fortement selon la catégorie dans laquelle nous les plaçons : animal de compagnie, de loisir, d'élevage, liminaire, d'expérimentation, sauvage, nuisible, ou sans importance...

Ainsi, l'animal de compagnie avec qui nous entretenons des rapports affectifs bénéficie à priori des meilleurs traitements. Cependant, si nous « sauvons » toujours le chien au détriment de la tique, nos relations avec les animaux domestiques méritent d'être questionnées. Nous allons tenter de le

---

<sup>53</sup> *Ibid.*

<sup>54</sup> Maurice Merleau-Ponty, *La structure du comportement*, 4e éd, Quadrige (Paris: PUF, 2013).

faire dans cette dernière partie du point de vue du vétérinaire, à la fois acteur et observateur privilégié de ce lien.

### *Réflexions sur le lien que nous entretenons avec nos animaux domestiques*

Ce lien est principalement basé sur des rapports affectifs, à l'exception peut-être des poissons d'ornement où la visée est plus esthétique ou les reptiles et arachnides en terrarium où la nature du lien est peut-être différente. Ce statut d'animal de compagnie à priori plus enviable que celui d'un animal d'élevage ou d'expérimentation par exemple, est-il toujours synonyme de bien-être ?

#### *L'animal objet d'affection, mais objet quand même*

L'acquisition d'un animal de compagnie se fait encore trop souvent comme celle d'un bien matériel. Ceci est particulièrement vrai pour le petit rongeur acheté en animalerie pour quelques euros ou le poisson rouge gagné à la fête foraine : on acquiert plus un objet qu'on n'adopte un être vivant. Et on l'abandonne d'autant plus facilement. L'animal de compagnie est soumis à la mode du moment qui crée l'envie d'avoir tel type d'animal à la manière de la publicité qui nous pousse à acheter un produit. L'engouement pour une race de chien ou de chat entraîne une « production » accrue, souvent synonyme d'élevages peu regardants sur le bien-être.

L'élevage d'animaux de compagnie soulève plusieurs questions, même si nous ne les envoyons pas à l'abattoir... : les animaux ont été soumis à une sélection génétique dans le but d'obtenir des physiques ou des comportements qui nous plaisent ou nous sont utiles. Avec pour conséquence, l'apparition d'hypertypes souvent préjudiciables à la santé de l'animal (comme les races brachycéphales qui peuvent présenter des difficultés à respirer toute leur vie). Nous avons encore du mal à remettre en cause ces standards tant nous restons attachés à la « pureté » des races que nous avons créées. La production parfois intensive d'individus dans un but lucratif pérennise le statut d'animal-objet de consommation et la reproduction peut être synonyme de soins plus ou moins lourds (traitements, inséminations artificielles, césariennes...) non justifiés par une nécessité médicale pour l'individu. La SPA avait raison de nous interpeller dans une campagne publicitaire : " Et vous, vous achetez vos amis ? ".

### *La question de leur bien-être*

Le statut même de l'animal de compagnie entraîne nécessairement une privation de liberté : l'habitude de voir un poisson dans un minuscule bocal ou un rongeur dans une cage nous empêche de réaliser que ces animaux sont en fait dans des prisons dans lesquelles aucun animal ne peut s'épanouir. Est-ce qu'un appartement est le milieu de vie idéal pour un chat ? La méconnaissance de ce c'est qu'un animal, de ses besoins éthologiques est souvent la cause de conditions de vie inappropriées ou d'un mauvais mode de communication. Un grand nombre de troubles du comportement sont à mettre au compte des difficultés qu'a un animal à s'adapter au monde humain dans lequel nous le plongeons : stress, anxiété, hyperattachement, agressivité, malpropreté... Nous attendons de lui qu'il s'adapte à notre monde, ce qu'il réussit merveilleusement bien le plus souvent mais nous avons du mal à accepter certains comportements gênants comme les griffades, le marquage urinaire du chat qui sont pourtant des comportements normaux du félin dans son milieu naturel.

Ainsi, parmi les partisans de l'abolition de toute exploitation animale, les extinctionnistes comme G. Francione « souhaitent mettre fin à l'institution des animaux de compagnie, n'ayant pas confiance dans la capacité humaine d'avoir des relations sans maltraiter »<sup>55</sup>.

### *Un membre de la famille*

Les propriétaires d'un animal de compagnie le décrivent souvent comme un membre à part entière de la famille : ceci montre bien sûr la force du lien affectif mais peut aussi révéler un oubli, voire une négation de son animalité. Il est ainsi aimé mais aussi maltraité comme un être humain : il n'est pas rare qu'un animal maltraité soit le signe d'autres violences à l'intérieur de la famille.

L'importance de la place de l'animal de compagnie dans nos sociétés occidentales entraîne une demande grandissante de soins médicaux. Quelle place peut prendre le vétérinaire dans cette relation humain-animal un peu à part ?

---

<sup>55</sup> Jeangène Vilmer, *L'éthique animale*, p.44.

## *Le vétérinaire et l'éthique*

### *L'éthique de la médecine vétérinaire*

La médecine vétérinaire prend ses origines dans la santé des animaux de rente ou de travail comme le cheval dans l'objectif d'améliorer leur utilité pour l'homme. Elle a pris part notamment au développement de la zootechnie dans une vision très réductionniste de l'animal vu comme une machine, un outil de production. Le développement de la médecine de l'animal de compagnie, une meilleure connaissance de la douleur animale ont fait évoluer cette vision de l'animal et favorisé l'apparition d'un questionnement sur l'éthique de la médecine vétérinaire, notamment avec Bernard Rollin, un des fondateurs de l'éthique médicale vétérinaire<sup>56</sup>. Nous nous restreindrons à la médecine de l'animal de compagnie, excluant ainsi celle des animaux de rente où les questions éthiques se posent de façon radicalement différente, une étude confrontant les deux approches déborderait du cadre de notre propos.

La formation vétérinaire est avant tout scientifique, elle permet d'acquérir les connaissances théoriques et pratiques permettant d'établir des diagnostics et de proposer efficacement des traitements appropriés. Ces connaissances sont bien sûr indispensables car comme l'a dit Jean Bernard, médecin et premier président du Comité Consultatif National d'Éthique « Tout ce qui n'est pas scientifique n'est pas éthique »<sup>57</sup>. Cependant, une réflexion éthique ne peut se résumer à la stricte application de ces principes.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, Claude Bourgelat, fondateur de l'école vétérinaire de Lyon fait paraître un règlement des écoles. L'article 19 de la version de 1777 est nommée le serment de Bourgelat (annexe 1) :

Toujours imbus des principes d'honnêteté qu'ils auront puisés et dont ils auront vu des exemples dans les Écoles, ils ne s'en écarteront jamais. Ils distingueront le pauvre du riche. Ils ne mettront point à un

---

<sup>56</sup> Bernard E. Rollin, *An introduction to veterinary medical ethics: theory and cases*, 2nd ed (Ames, Iowa: Blackwell Pub, 2006).

<sup>57</sup> « Le médecin chez Camus et un hommage audio aux soignants | Odysseum », consulté le 19 mars 2022, <https://eduscol.education.fr/odysseum/>.

trop haut prix des talents qu'ils ne devront qu'à la bienfaisance et à la générosité de leur patrie. Enfin, ils prouveront par leur conduite qu'ils sont tous également convaincus que la fortune consiste moins dans le bien que l'on a que dans celui que l'on peut faire<sup>58</sup>.

Le code de déontologie fournit au vétérinaire une liste des devoirs généraux concernant la clientèle, les confrères, les animaux et l'État. Il reste cependant relativement concis : « L'exercice de l'art vétérinaire est personnel, « chaque vétérinaire est responsable de ses décisions et de ses actes » ou « le vétérinaire respecte les animaux »<sup>59</sup>.

L'accent est mis plus sur les devoirs envers la profession ou le client que sur le patient, pourtant central dans une réflexion éthique médicale.

Comment déterminer ce qui est le mieux pour l'animal puisque son consentement éclairé est impossible ? Sur quelles bases fonder une réflexion sur l'éthique vétérinaire ?

La bioéthique différencie une approche :

- Par les quatre principes identifiés par Beauchamp et Childress<sup>60</sup> : la bienfaisance et la non-malfaisance (le *primum non nocere* du serment d'Hippocrate), avec une approche conséquentialiste ; le respect de l'autonomie et la justice basés sur une approche déontologique qui valorise les actions à partir de l'intention<sup>61</sup>.
- Ou par la casuistique qui permet de résoudre un dilemme en se référant non pas à des principes mais à des cas pratiques exemplaires.

Ces bases constituent un cadre solide de réflexion. Elles ne prennent cependant pas en compte les émotions qui jouent forcément un rôle dans nos dilemmes éthiques. Plutôt que de les nier, l'éthique du *care* insiste sur leur importance dans la formation de nos valeurs<sup>62</sup>. Elle remet en lumière des

---

<sup>58</sup> « Le serment de Bourgelat | L'Ordre national des vétérinaires », consulté le 20 mars 2022, <https://www.veterinaire.fr/lordre/lhistoire-de-la-profession/le-serment-de-bourgelat>.

<sup>59</sup> Ordre des vétérinaires, « Code de déontologie. Dispositions : Devoirs généraux (R242-33) | L'Ordre national des vétérinaires », consulté le 19 mars 2022, <https://www.veterinaire.fr/la-profession-veterinaire/la-reglementation-professionnelle/code-de-deontologie/>.

<sup>60</sup> Tom Lamar Beauchamp, James F. Childress, et Martine Fisbach, *Les principes de l'éthique biomédicale*, Médecine & sciences humaines 9 (Paris: les Belles lettres, 2008).

<sup>61</sup> Philippe Devienne, "Réflexions sur l'Éthique de la Médecine Vétérinaire", dans *La souffrance animale. Éthiques et politiques de la condition animale*, Florence Burgat, Émilie Dardenne (dir.), à paraître aux éditions ISTE et WILEY en 2023.

<sup>62</sup> « Le souci des autres. Éthique et politique du care, Patricia Paperman, Sandra Laugier (dir.), nouvelle édition augmentée, Paris, EHESS, coll. « Raisons pratiques », 2011. », *Recherches familiales* 9, n° 1 (19 mars 2012), p.4.

vertus comme la générosité ou le souci de l'autre, en prenant en compte le sensible, l'expérience, l'imagination<sup>63</sup>. Elle s'intéresse à la vulnérabilité, celle du patient et celle du soignant et dans le cas de la médecine vétérinaire à celle du propriétaire.

La vulnérabilité quasi absolue de l'animal entre nos mains fait selon nous du *care* une approche enrichissante de l'éthique de la médecine vétérinaire afin que cette dernière ne se réduise pas au *cure*. Prendre soin d'un animal ne signifie pas uniquement traiter une pathologie, cela signifie aussi prendre soin de ses conditions de vie avec son propriétaire ou lors d'une hospitalisation : nettoyer, installer confortablement, nourrir, réconforter sont des actions essentielles à une pratique éthique (et à la guérison) ; une vision du soin proche de celle attribuée à Ambroise Paré : « Guérir parfois, soulager souvent, consoler toujours ».

### *Les particularités vétérinaires de l'éthique médicale*

- Le « serviteur de deux maîtres »

Cette expression est souvent utilisée pour décrire la particularité de la situation du vétérinaire<sup>64</sup>. Ce dernier est face à un patient à soigner mais aussi face à un client à satisfaire. Nous sommes donc deux à parler pour l'animal qui ne peut s'exprimer et son meilleur intérêt n'est pas forcément vu de la même façon : le vétérinaire peut faire face à des demandes qui lui semblent contraires à l'intérêt de l'animal (l'inverse est également possible...), comme un refus de traitement, une volonté d'acharnement thérapeutique, une demande d'euthanasie dite de convenance. En théorie le devoir premier du praticien va vers l'animal mais en pratique ce n'est pas toujours possible car l'animal reste un bien sur lequel son propriétaire a pouvoir de décision. La question du statut de l'animal est donc centrale. La législation a évolué et depuis février 2015 les animaux sont reconnus comme des êtres vivants doués de sensibilité : « Les animaux sont des êtres vivants doués de sensibilité. Sous réserve des lois qui les protègent, les animaux sont soumis au régime des biens »<sup>65</sup>. L'animal reste le bien de son propriétaire : ne faudrait-il pas utiliser un autre terme, « son humain adoptif » par exemple ?

Dans cette relation triangulaire, la question financière ne peut être écartée : les éventuelles

---

<sup>63</sup> Joan C. Tronto, Hervé Maury, et Liane Mozère, *Un monde vulnérable: pour une politique du care*, Textes à l'appui (Paris: Éd. la Découverte, 2009).

<sup>64</sup> Jerrold Tannenbaum, *Veterinary ethics*, 1st ed (Baltimore: Williams & Wilkins, 1989).

<sup>65</sup> Code civil, « Article 515-14 (L. no 2015-177 du 16 févr 2015) », 2015, <https://www.legifrance.gouv.fr/>

difficultés du propriétaire et la nécessité de rentabilité du vétérinaire influencent qu'on le veuille ou non les choix médicaux.

- Des devoirs envers la société

Le vétérinaire joue un rôle dans la santé publique. Ses devoirs envers la société et ceux envers son patient peuvent alors entrer en conflit : l'euthanasie d'un chien dit dangereux pour prévenir le risque de morsure sur un enfant ou encore la gestion des zoonoses qui passe parfois par l'abattage d'animaux de rente (bovins lors de la crise de la vache folle, visons lors de la pandémie de Covid-19). Si les animaux domestiques avaient été touchés par le Covid (quelques descriptions récentes font que cela reste encore possible), pourrions-nous (nous entendons par nous la société, l'État, les propriétaires et les vétérinaires) envisager les mêmes procédures d'abattage massifs ?

- La valeur de la vie d'un animal

En médecine humaine, toutes les vies ont la même valeur. Ce n'est pas le cas des patients du vétérinaire dont la valeur de la vie sera estimée par le propriétaire (affection, utilité pour le travail, la chasse, animal errant...). Autre différence, nos animaux de compagnie meurent rarement de vieillesse, le recours à l'euthanasie est souvent utilisé pour la gestion des fins de vie : pouvons-nous savoir à quel moment la vie de l'animal ne vaut plus la peine d'être vécue ?

D'autre part, une éthique « irréprochable » envers notre patient (si tant est qu'elle puisse exister) est parfois beaucoup moins vertueuse vis-à-vis d'autres animaux. Quelques exemples peuvent souligner ce paradoxe : en premier lieu notre tique, sacrifiée pour soigner le chien, le médicament vétérinaire testé sur des animaux de laboratoire souvent de la même espèce, la population toujours plus nombreuse de chats dont l'impact sur la faune sauvage (en particulier les oiseaux) est réel, l'alimentation industrielle qui utilise des animaux d'élevage pour nourrir nos animaux de compagnie : est-il éthique d'élever et d'abattre des animaux pour en nourrir d'autres ? Est-il « naturel » de nourrir un chien ou un chat avec un agneau ou un saumon ? Est-ce une meilleure solution de les rendre végétariens malgré eux ? Le fait de devoir nourrir un animal n'est de toute façon pas naturelle puisque sans domestication tous les animaux savent se nourrir seuls... Une nourriture industrielle à base d'insectes pourrait sembler plus éthique au premier abord si comme nous l'avons vu précédemment leur sensibilité est moindre par rapport celle des animaux d'élevage traditionnels. Pourtant, elle nécessite la mort d'un nombre bien plus élevé d'individus.

Ainsi le vétérinaire, spontanément vu comme le premier défenseur de l'animal l'est-il toujours vraiment ? Une éthique de la médecine vétérinaire peut-elle à géométrie variable en fonction de l'espèce soignée ? Tirillé entre ses devoirs envers l'homme et ceux envers les animaux, devant prendre soin d'un individu encore considéré comme un objet aux yeux de la loi, héritier d'une tradition agricole où le carnisme, la chasse et la pêche sont peu questionnés, il est encore trop peu engagé dans l'évolution sociétale actuelle sur la question animale.

## Conclusion

Notre petite tique nous aura ainsi fait voyager dans l'éthique animale et ses complexités. Excepté le danger qu'elle représente pour la santé du chien et de l'homme, il a été finalement plus difficile que nous ne le pensions de justifier son élimination. Elle nous aura permis de déceler le spécisme à l'œuvre dans nos relations avec les animaux, comment l'image ou l'usage que nous avons d'une espèce influe sur les façons dont on les traite.

Malgré tous les paradoxes éthiques soulevés par la possession d'un animal de compagnie, loin de nous l'idée de vouloir abolir ce qui est parfois le seul lien proche que nous maintenons avec l'animal. Leur proximité nous rappelle quotidiennement la réalité de la sensibilité animale et nous autorise à considérer les animaux comme des individus et non comme cet ensemble hétérogène et indifférencié que représente souvent l'expression « les animaux ». L'animal de compagnie pourrait-il être une porte d'entrée vers un élargissement de cette conception aux autres espèces ? Il est facile d'oublier ces dernières, souvent invisibles dans nos sociétés anthropisées : trop petites, trop lointaines, enfouies dans le sol ou au fond des océans ou cachées dans les élevages et les laboratoires. Pourtant, même si nous les oublions ou refusons de les regarder ou de les voir, leur présence est pourtant au cœur de notre propre vie.

En prenant soin des animaux de compagnie, le vétérinaire prend également soin de ce lien que l'homme a noué avec eux. Les difficultés et paradoxes de la médecine vétérinaire que nous avons évoqués témoignent de la vulnérabilité de l'animal entre nos mains mais aussi de notre propre vulnérabilité que nous partageons avec eux. Comme le dit Romain Gary dans *Chien Blanc*, à propos de l'agonie de son chat « Maï est un être humain auquel je me suis attaché profondément. Tout ce qui souffre sous vos yeux est un être humain. »<sup>66</sup>

Penser le lien avec les animaux interroge notre rapport à l'altérité et « la violence que nous leur infligeons témoigne du mépris que nous avons à l'égard des êtres que nous jugeons inférieurs à nous, ou qui sont simplement différents de nous. »<sup>67</sup>

Lors de son discours à Genève en 1962 à l'occasion du 250<sup>ème</sup> anniversaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau, Claude Lévi-Strauss ne demandait-il pas « pitié pour le plus autrui de tous les

---

<sup>66</sup> Romain Gary, *Chien blanc*, Collection Folio 50 (Paris : Gallimard, 1991), p.207.

<sup>67</sup> Corine Pelluchon, *Manifeste animaliste : politiser la cause animale* (Paris : Alma éditeur, 2017), p.14.

autrui, fût-il un animal ? »

C'est pourquoi la question animale est plus centrale que certains ne le pensent, arguant que les problèmes humains sont déjà suffisamment graves et nombreux. Pour Milan Kundera, elle constitue un véritable test moral pour l'humanité :

La vraie bonté de l'homme ne peut se manifester en toute pureté et en toute liberté qu'à l'égard de ceux qui ne représentent aucune force. Le véritable test moral de l'humanité (le plus radical, qui se situe à un niveau si profond qu'il échappe à notre regard), ce sont ses relations avec ceux qui sont à sa merci : les animaux. Et c'est ici que s'est produite la faillite fondamentale de l'homme, si fondamentale que toutes les autres en découlent.<sup>68</sup>

Le vétérinaire n'échappe pas à ces difficultés. L'enseignement de l'éthique dans les écoles vétérinaires en est encore à ses balbutiements, il ne devra pas se réduire à la médecine et aux dilemmes moraux de la pratique quotidienne mais inclure l'éthique et la philosophie animales afin de pouvoir penser l'animal autrement que du strict point de vue médical. Il pourrait débiter par la lecture du très beau chapitre de *L'insoutenable légèreté de l'être* intitulé « Le sourire de Karénine » ou le regard que Tereza pose sur les animaux de la ferme et sur son chien Karénine en fin de vie soulève avec justesse et émotion des interrogations qui ouvrent un vaste champ de réflexion.

Notre manque d'humanité, terme que nous nous sommes réservé, à l'égard des animaux ne pourrait-il pas plutôt être qualifié de bestialité, terme qui malgré son étymologie s'applique plus souvent à l'homme qu'à l'animal ? Car rien n'est plus humain que l'inhumanité et notre violence envers les animaux, tacitement admise comme nécessaire ou acceptable par la société, pourrait être vue comme un des rouages de *La petite fabrique de l'inhumain*, titre du dernier livre de Marilyn Maeso dans lequel elle défend l'idée que l'inhumain ne se pense pas uniquement comme un phénomène spectaculaire et exceptionnel tel les monstres, les génocides ou la torture mais aussi et surtout comme un poison que nous distillons quotidiennement, auquel nous nous habituons et qui endort notre capacité à nous en défendre.

---

<sup>68</sup> Milan Kundera, *L'insoutenable légèreté de l'être*, Nouv. éd, Collection Folio 2077 (Paris: Gallimard, 1999), p.421.

## **Bibliographie**

Beauchamp, Tom Lamar, James F. Childress, et Martine Fisbach. *Les principes de l'éthique biomédicale*. Médecine & sciences humaines 9. Paris : les Belles lettres, 2008.

Bergson, Henri. *L'énergie spirituelle*. Paris : Payot, 2012.

Broom, Donald M. « Considering Animals' Feelings: Précis of Sentience and Animal Welfare (Broom 2014) ». *Animal Sentience* 1, n° 5 (1 janvier 2016). <https://doi.org/10.51291/2377-7478.1015>.

Burgat, Florence. *Liberté et inquiétude de la vie animale*. Collection « Philosophie en cours ». Paris : Kimé, 2005.

Burgat, Florence. *Une autre existence : la condition animale*. Bibliothèque Albin Michel. Idées. Paris : A. Michel, 2012.

« CambridgeDeclarationOnConsciousness.pdf ». Consulté le 16 mars 2022. <http://fcmconference.org/img/CambridgeDeclarationOnConsciousness.pdf>.

Causa Mundi. *Peut-on sauver les insectes ? Avec François LASSERRE*, 2019. [https://www.youtube.com/watch?v=LR5iyg\\_FzKk](https://www.youtube.com/watch?v=LR5iyg_FzKk).

Chapouthier, Georges, Pierre Le Neindre, et Sylvie Berthier. « [Conscience des animaux] Quels consensus scientifiques ? » *SESAME* (blog), 21 novembre 2019. <https://revue-sesame-inrae.fr/conscience-des-animaux-quels-consensus-scientifiques/>.

Code civil. « Article 515-14 (L. no 2015-177 du 16 févr 2015 », 2015. <https://www.legifrance.gouv.fr/>

Devienne, Philippe, "Réflexions sur l'Éthique de la Médecine Vétérinaire", dans *La souffrance animale. Éthiques et politiques de la condition animale*, Florence Burgat, Émilie Dardenne (dir.), à paraître aux éditions ISTE et WILEY en 2023.

Gary, Romain. *Chien blanc*. Collection Folio 50. Paris: Gallimard, 1991.

Hild, Sophie. « Qu'est-ce que la conscience ? » La Fondation Droit Animal, Ethique et Sciences, 3 juillet 2017. <https://www.fondation-droit-animal.org/94-quest-ce-que-la-conscience/>.

Jeangène Vilmer, Jean-Baptiste, éd. *Anthologie d'éthique animale : apologies des bêtes*. 1re éd. Paris : Presses universitaires de France, 2011.

Jeangène Vilmer, Jean-Baptiste. *Éthique animale*. Éthique et philosophie morale. Paris : Presses universitaires de France, 2008.

Jeangène Vilmer, Jean-Baptiste. *L'éthique animale*. 3e éd. mise à jour. Que sais-je ?, n° 3902. Paris : Que sais-je ?, 2018.

Kundera, Milan. *L'insoutenable légèreté de l'être*. Nouv. éd. Collection Folio 2077. Paris : Gallimard, 1999.

Larousse, « Définitions : sentience ». Consulté le 17 mars 2022. <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/sentience/188305>.

Laugier, Sandra, Paperman Patricia. *Le souci des autres. Éthique et politique du care*. Nouvelle édition augmentée, Paris, EHESS, coll. « Raisons pratiques », 2011. » *Recherches familiales* 9, n° 1 (19 mars 2012) : 195-96.

« Le médecin chez Camus et un hommage audio aux soignants | Odysseum ». Consulté le 19 mars 2022. <https://eduscol.education.fr/odysseum/>.

Le Neindre, P., M. Dunier, Raphaël Larrère, et P. Prunet, éd. *La conscience des animaux*. Collection Matière à débattre et décider. Versailles, France : Éditions Quae, 2018.

« Le serment de Bourgelat | L'Ordre national des vétérinaires ». Consulté le 20 mars 2022. <https://www.veterinaire.fr/lordre/lhistoire-de-la-profession/le-serment-de-bourgelat>.

Lorenz, K., C. Fredet, et P. Fredet. *Essais sur le comportement animal et humain : les leçons de l'évolution de la théorie du comportement*. Éditions du Seuil, 1970.

Merleau-Ponty, Maurice. *La structure du comportement*. 4e éd. Quadrige. Paris : PUF, 2013.

Métherie, Jean-Claude de la. « Principes de la philosophie naturelle dans lesquels on cherche à déterminer les degrés de certitude et de probabilité des connaissances humaines », 199-246. 1re partie. Genève, 1787.

Miralles, Aurélien, Michel Raymond, et Guillaume Lecointre. « Empathy and Compassion toward Other Species Decrease with Evolutionary Divergence Time ». *Scientific Reports* 9, n° 1 (20 décembre 2019): 19555.

Nagel, Thomas. « What Is It Like to Be a Bat? » *The Philosophical Review* 83, n° 4 (octobre 1974): 435.

Nakos, Jean « Le jaïnisme et les animaux ». *Les Cahiers antispécistes* (blog), 3 mars 2010.

Nakos, Jean. « Albert Schweitzer et l'éthique envers les animaux ». *Les Cahiers antispécistes* (blog), 24 février 2008.

Neindre, Pierre Le. « Douleurs animales : les identifier, les comprendre, les limiter chez les animaux d'élevage - Synthèse », s. d., 105.

Neindre, Pierre Le, Muriel Dunier, Alain Boissy, Emilie Bernard, Xavier Boivin, Ludovic Calandreau, Nicolas Delon, et al. « La conscience animale : une expertise scientifique collective de l'Inra », 2017, 8.

Nussbaum, Martha C. « Beyond "Compassion and Humanity": Justice for Nonhuman Animals ». In *Animal Rights: Current Debates and New Directions*, édité par Cass R. Sunstein et Martha Craven Nussbaum, 299-320. Oxford University Press, 2004.

Ordre des vétérinaires. « Code de déontologie. Dispositions : Devoirs généraux (R242-33) | L'Ordre national des vétérinaires ». Consulté le 19 mars 2022. <https://www.veterinaire.fr/la-profession-veterinaire/la-reglementation-professionnelle/code-de-deontologie/>.

Pali-Schöll, Isabella, Regina Binder, Yves Moens, Friedrich Polesny, et Susana Monsó. « Edible Insects – Defining Knowledge Gaps in Biological and Ethical Considerations of Entomophagy ». *Critical Reviews in Food Science and Nutrition* 59, n° 17 (25 septembre 2019): 2760-71.

Pelluchon, Corine. *Manifeste animaliste : politiser la cause animale*. Paris : Alma éditeur, 2017.

Porphyre, Michel Patillon, et Luc Brisson. *De l'abstinence*. Collection des universités de France. Paris : les Belles lettres, 2003.

Reus, Estiva. « Liberté et inquiétude de la vie animale ». *Les Cahiers antispécistes* (blog), 5 juin 2007.

Reus, Estiva. « Sentience ! » *Les Cahiers antispécistes* (blog), 2 novembre 2005.

Ricard, Matthieu. *Plaidoyer pour les animaux*. Paris: Allary, 2014.

Rollin, Bernard E. *An introduction to veterinary medical ethics: theory and cases*. 2nd ed. Ames, Iowa : Blackwell Pub, 2006.

Rousseau, Jean-Jacques. *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*. Nachaufl. Collection Folio Essais 18. Paris : Gallimard, 2010.

Singer, Peter, Louise Rousselle, et Jean-Baptiste Jeangène Vilmer. *La libération animale*. Petite bibliothèque Payot 884. Paris : Éd. Payot & Rivages, 2012.

Tannenbaum, Jerrold. *Veterinary ethics*. 1st ed. Baltimore: Williams & Wilkins, 1989.

International Association for the Study of Pain (IASP). « Terminology | International Association for the Study of Pain ». Consulté le 16 mars 2022. <https://www.iasp-pain.org/resources/terminology/>.

Tronto, Joan C., Hervé Maury, et Liane Mozère. *Un monde vulnérable : pour une politique du care*. Textes à l'appui. Paris : Éd. la Découverte, 2009.

Uexküll, Jakob von. *Mondes animaux et monde humain suivi de La théorie de la signification*. Agora 268. Paris: Pocket, 2004.

Van Huis, A. « Welfare of farmed insects ». *Journal of Insects as Food and Feed*. Wageningen Academic Publishers, 2019.

## ANNEXES

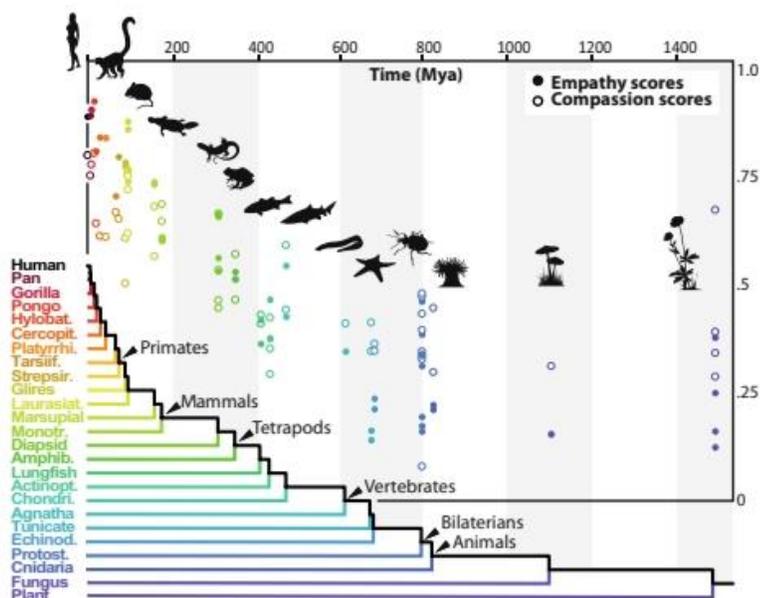


Figure 1. Scores d'empathie et de compassion attribués à chaque espèce en fonction de son temps de divergence par rapport à l'être humain (Miralles, Raymond, et Lecointre).

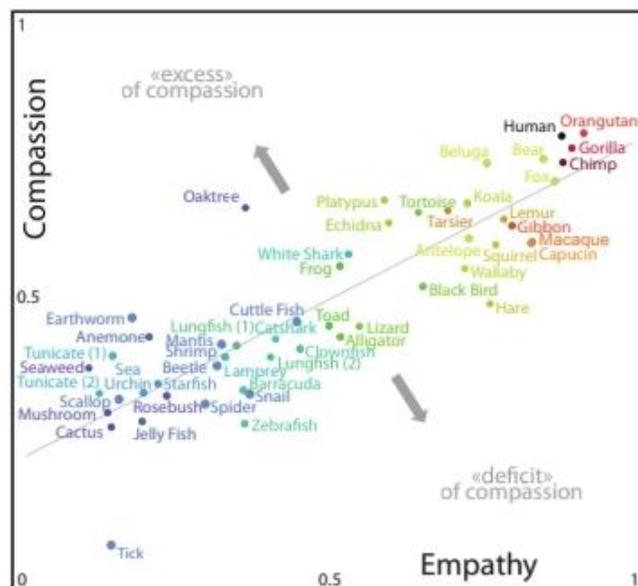


Figure 2. Relations entre les scores d'empathies et de compassion. Alors que le chêne bénéficie d'un score de compassion excessif comparé à sa capacité à générer de l'empathie, la tique souffre d'un clair déficit de compassion (Miralles, Raymond, et Lecointre.).

On distingue différents niveaux de conscience :

- La conscience d'accès ou conscience de son environnement qui peut être étendue jusqu'aux invertébrés
- La conscience phénoménale ou expérience subjective et qualitative des propriétés de l'environnement qui concerne le ressenti mais pas la cognition ou l'intentionnalité
- La conscience de soi qui inclue la reconnaissance de soi, la mémoire épisodique, la métacognition, la théorie de l'esprit. Elle peut être envisagée selon 3 modes :
  - la conscience corporelle de soi,
  - la conscience sociale de soi (présente chez les animaux hautement sociaux)
  - et la conscience introspective.

Encadré 1 : les différents niveaux de conscience<sup>69</sup>

---

<sup>69</sup> Sophie Hild, « Qu'est-ce que la conscience ? », La Fondation Droit Animal, Ethique et Sciences, 3 juillet 2017, <https://www.fondation-droit-animal.org/94-quest-ce-que-la-conscience/>.



## Serment de Bourgelat

FIDÈLEMENT ATTACHÉ AUX DIRECTIVES FIXÉES AUX ÉLÈVES  
DES ÉCOLES ROYALES VÉTÉRINAIRES DE FRANCE PAR CLAUDE BOURGELAT,  
INSPECTEUR GÉNÉRAL, EN L'ARTICLE 19 DU RÈGLEMENT  
POUR CES ÉCOLES DE 1777 ET AINSI EXPRIMÉES :

“Toujours imbus des principes d'honnêteté qu'ils auront puisés  
et dont ils auront vu des exemples dans les Ecoles,  
ils ne s'en écarteront jamais. Ils distingueront le pauvre du riche.  
Ils ne mettront point à un trop haut prix des talents  
qu'ils ne devront qu'à la bienfaisance et à la générosité  
de leur patrie. Enfin, ils prouveront par leur conduite  
qu'ils sont tous également convaincus que la fortune consiste  
moins dans le bien que l'on a que dans celui que l'on peut faire.”

*“Je promets et je jure devant le Conseil de l'Ordre des Vétérinaires  
de conformer ma conduite professionnelle aux règles prescrites  
par le code de déontologie et d'en observer en toute circonstance  
les principes de correction et de droiture.*

*Je fais le serment d'avoir à tout moment et en tout lieu le souci constant  
de la dignité et de l'honneur de la profession vétérinaire.”*



### Annexe 1 : le serment de Bourgelat<sup>70</sup>

<sup>70</sup> « Le serment de Bourgelat | L'Ordre national des vétérinaires ».